

**France-Nanterre: Refuse and waste related services****OJ S 123/2014 01/07/2014****Contract notice****Services****Directive 2004/18/EC****Section I: Contracting authority**

---

**I.1. Name and addresses**

Official name: Communauté d'agglomération du Mont-Val

Postal address: 1 place de la Boule – CS 40005

Town: Nanterre Cedex

Postal code: 92024

Country: France

For the attention of: Mme Houssay Marie

E-mail: [marches.publics@mairie-rueilmalmaison.fr](mailto:marches.publics@mairie-rueilmalmaison.fr)

Telephone: +33 147325702

Fax: +33 147326608

**Internet address(es):**General address of the contracting authority: <http://www.agglo-montvalerien.fr/>Address of the buyer profile: <http://rueil-camv.local-trust.com/camv>**Additional information can be obtained from:**

Official name: Mairie de Rueil-Malmaison - Hôtel de Ville - 2ème étage

Postal address: 13 boulevard du Maréchal Foch

Town: Rueil-Malmaison Cedex

Postal code: 92501

Contact person: Service support de la commande publique

For the attention of: Mme Houssay Marie

Telephone: +33 147325702

Internet address: <http://rueil-camv.local-trust.com/camv>**Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:**

Official name: Mairie de Rueil-Malmaison - Hôtel de Ville - 2ème étage

Postal address: 13 boulevard du Maréchal Foch

Town: Rueil-Malmaison Cedex

Postal code: 92501

Contact person: Service support de la commande publique

For the attention of: Mme Houssay Marie

Telephone: +33 147325702

Internet address: <http://rueil-camv.local-trust.com/camv>**Tenders or requests to participate must be submitted:** Official name: Mairie de Rueil-Malmaison - Hôtel de Ville - 2ème étage

Postal address: 13 boulevard du Maréchal Foch

Town: Rueil-Malmaison Cedex

Postal code: 92501

Contact person: Service support de la commande publique

For the attention of: Mme Houssay Marie  
Telephone: +33 147325702  
Internet address: <http://rueil-camv.local-trust.com/camv>

**I.2. Type of the contracting authority**

Regional or local authority

**I.3. Main activity**

General public services

**I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities**

The contracting authority is purchasing on behalf of other contracting authorities: no

---

**Section II: Object of the contract**

**II.1. Description**

**II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority**

collecte des déchets ménagers et assimilés en porte à porte sur le territoire de la CAMV, territoire de Rueil-Malmaison

**II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery**

Services

Service category No 16: Sewage and refuse disposal services; sanitation and similar services

Main site or place of performance: Rueil-Malmaison

NUTS code FR105 Hauts-de-Seine

**II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system**

The procurement involves the establishment of a framework agreement

**II.1.4. Information about framework agreement**

Framework agreement with a single operator

**Duration of the framework agreement**

Duration in years: 5

In the case of framework agreements, provide justification for any duration exceeding 4 years:  
L'exécution du marché nécessite des investissements amortissables sur une durée supérieure à 4 ans.

**II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)**

le marché a pour objet la collecte des déchets ménagers et assimilés en porte à porte sur le territoire de Rueil-Malmaison de la Communauté d'agglomération du Mont-Valérien (CAMV).

Les déchets collectés sont :

1) les ordures ménagères résiduelles : déchets ménagers ordinaires, déchets assimilables aux déchets ménagers, d'origine commerciale ou artisanale,

2) les déchets des marchés forains,

3) les matériaux recyclables :

- les DMR : les emballages ménagers recyclables: bouteille et flaconnage en plastique (pet, pehd), les boîtes en aluminium et acier, les emballages type " brique alimentaire ", les emballages en carton et cartonnets, les papiers/journaux/revues /Magazines,

- le verre ménager (uniquement en porte à porte),

4) les déchets spécifiques : ddm (dasri exclus), objets encombrants, déchets végétaux.

Il s'agit d'un marché de services à bons de commande mono-attributaire, passé selon une procédure d'appel d'offres ouvert en application des articles 33, 57 à 59 et 77 du code des

marchés publics.

Il est traité :

- à prix forfaitaires pour les prestations de collecte en porte à porte,
- à prix unitaires, pour le traitement des DDM et les prestations de " collecte occasionnelles à la demande de la collectivité ", d'une part, et pour l'équipement d'une benne de collecte d'un système de pesée embarquée, d'autre part.

Il ne comporte pas de minimum ni de maximum.

Le marché comprend en outre une prestation supplémentaire éventuelle obligatoire (PSE no 1) : " Journée de collecte supplémentaire d'omr pour les écoles et centres de loisirs "

#### **II.1.6. CPV code(s)**

90500000 Refuse and waste related services - FC01, 90510000 Refuse disposal and treatment - FC02, 90511200 Household-refuse collection services - FC03

#### **II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)**

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

#### **II.1.8. Lots**

This contract is divided into lots: no

#### **II.1.9. Information about variants**

Variants will be accepted: no

### **II.2. Scope of the procurement**

#### **II.2.1. Total quantity or scope**

L'estimation prévisionnelle sur la durée totale du marché, soit 7 ans (reconductions éventuelles comprises) est la suivante :

- 21 100 000 EUR HT, sans la prestation supplémentaire éventuelle no1.
- 21 500 000 EUR HT, avec la prestation supplémentaire éventuelle no1

#### **II.2.2. Information about options**

Options: yes

Description of options: le marché ne comporte pas de tranches conditionnelles.

Toute modification aux prestations objet du marché doit faire l'objet d'un avenant, ou d'une décision de poursuivre, dans les conditions déterminées aux articles 20 et 118 du code des marchés publics.

La personne publique se réserve en outre le droit de recourir à des marchés de prestations similaires, dans les conditions décrites à l'article 35-ii.6° du code des marchés publics

#### **II.2.3. Information about renewals**

This contract is subject to renewal: yes

Number of possible renewals: 2

### **II.3. Duration of the contract or time limit for completion**

## **Section III: Legal, economic, financial and technical information**

---

### **III.1. Conditions related to the contract**

#### **III.1.1. Deposits and guarantees required**

conformément à l'article 89 du code des marchés publics, le versement de l'avance est

conditionné par la constitution d'une garantie à première demande ou d'une caution solidaire et personnelle

### **III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them**

le marché est financé sur le budget principal de la Camv.

Le mode de règlement choisi par le pouvoir adjudicateur est le virement administratif.

Le délai de paiement est fixé à 30 jours à compter de la demande de paiement conformément à l'article 98.1° du code des marchés publics.

Le dépassement de ce délai ouvre de plein droit, et sans autre formalité pour le titulaire, le bénéfice d'intérêts moratoires équivalents au taux d'intérêt fixé par la Banque Centrale Européenne augmentés de huit (8) points et du versement d'une indemnité forfaitaire de quarante (40) euros pour frais de recouvrement selon les modalités indiquées dans le décret no2013-269 du 29 mars 2013 relatif à la lutte contre les retards de paiement dans les contrats de la commande publique, pris en application de la loi no2013-100 du 28 janvier 2013.

Il est fait application des articles 87 et suivants s'agissant du versement d'une avance

### **III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded**

conformément à l'article 51 du code des marchés publics, il est interdit de présenter plusieurs offres en agissant à la fois :

- en qualité de candidats individuels et de membre d'un ou plusieurs groupements,
- en qualité de membre de plusieurs groupements.

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'imposer, en cas de groupement conjoint, la solidarité du mandataire au jour de l'attribution du marché

### **III.1.4. Contract performance conditions**

The performance of the contract is subject to particular conditions: yes

Description of particular conditions: en vertu de l'article 14 du code des marchés publics, le marché comprend :

- une clause sociale : le titulaire s'engage à réserver, par an, 2 273 heures minimum au titre des prestations pour l'insertion de personnes rencontrant des difficultés d'accès à l'emploi ;
- une clause environnementale : prescription technique relative aux conditions imposées au matériel de collecte (cf. Cctp)

## **III.2. Conditions for participation**

### **III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers**

List and brief description of conditions: - Lettre de candidature (ou Dc1), chaque rubrique devant être dûment complétée et signée par la personne habilitée à engager la société (nom, qualité et signature).

Le Dc1 vaut engagement sur l'honneur des articles 43 à 45 du code des marchés publics.

- Déclarations du candidat (ou Dc2), dûment complétées, et accompagnées des pièces jointes suivantes ou de toute autre pièce équivalente (permettant d'évaluer ses capacités matérielles, humaines et financières) au cas où le candidat est une société nouvellement créée :

- 1) copie du jugement prononcé si le candidat est en redressement judiciaire ;
- 2) preuve d'une assurance pour les risques professionnels en cours de validité ;
- 3) documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat (extrait K-Bis, délégations de pouvoir, etc.) ;
- 4) les pièces listées aux rubriques lili.2.2 et lili.2.3 ci-dessous.

Le candidat peut également, s'il en dispose, fournir dès la remise du dossier, les attestations fiscales et sociales : imprimé Noti2 ou attestation URSSAF et liasse no3666.

Les formulaires DC et NOTI sont téléchargeables à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires>

### **III.2.2. Economic and financial ability**

List and brief description of conditions: - chiffre d'affaires réalisé au cours des trois derniers exercices disponibles ;.

### **III.2.3. Technical and professional ability**

List and brief description of conditions:

- effectifs moyens annuels du candidat et importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années ;
- liste des principaux services effectués au cours des trois dernières années, en indiquant leur montant et les coordonnées des clients concernés ;
- outillage, matériel et équipement technique dont le candidat dispose ;
- certificats de qualifications professionnelles ;
- certificats établis par des services chargés du contrôle de la qualité et habilités à attester la conformité des fournitures par des références à certaines spécifications techniques, ou preuves équivalentes.

### **III.2.4. Information about reserved contracts**

## **III.3. Conditions specific to services contracts**

### **III.3.1. Information about a particular profession**

### **III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract**

## **Section IV: Procedure**

---

### **IV.1. Type of procedure**

#### **IV.1.1. Type of procedure**

Open

#### **IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited**

#### **IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue**

### **IV.2. Award criteria**

#### **IV.2.1. Award criteria**

The most economically advantageous tender in terms of Criteria below

1. Critère 1 : valeur financière de l'offre appréciée sur la base d'une estimation réaliste du coût sur la durée totale du marché, au regard des détails quantitatifs estimatifs établis. Weighting 60
2. Critère 2 : valeur technique de l'offre appréciée au regard des cadre de réponse et mémoire techniques, et décomposée comme suit. Weighting 40
3. Sous-Critère 2.1 : cohérence des moyens humains proposés par le candidat pour l'exécution de l'ensemble du marché. Weighting 10
4. Sous-Critère 2.2 : qualité des mesures proposées pour le candidat assurer la sécurité et l'hygiène durant la durée du marché. Weighting 5

5. Sous-Critère 2.3 : matériel de collecte proposé par le candidat pour l'exécution du marché : type, nombre, catégorie euro d'émissions, organisation de l'entretien, réparation, délais de remplacement. Weighting 10
6. Sous-Critère 2.4 : organisation proposée par le candidat pour assurer la continuité du service. Weighting 5
7. Sous-Critère 2.5 : Qualité des opérations de contrôle qualité et dispositions proposées par le candidat pour optimiser la qualité du service et qualité du reporting (descriptif de la remontée d'informations, qualité des comptes rendus). Weighting 10

#### **IV.2.2. Information about electronic auction**

#### **IV.3. Administrative information**

##### **IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority**

AOO-DECHETS2RM

##### **IV.3.2. Previous publication concerning this procedure**

Other previous publications

Notice number in the OJ S: [2014/S 23-036278](#) of 1.2.2014

##### **IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document**

##### **IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate**

6.8.2014 - 12:00

##### **IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates**

##### **IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted**

French.

##### **IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender**

Duration in days: 180 (from the date stated for receipt of tender)

##### **IV.3.8. Conditions for opening of tenders**

#### **Section VI: Complementary information**

---

##### **VI.1. Information about recurrence**

##### **VI.2. Information about European Union funds**

##### **VI.3. Additional information**

le dossier de consultation comprend :

- le règlement de la consultation (Rc),
- l'acte d'engagement (Dc3),
- l'annexe au Dc3 " Insertion économique ",
- l'état des prix forfaitaires/bordereau de prix unitaires (epf/bpu) " collectes en porte à porte ",
- les bordereaux de prix unitaires (bpu) " collectes et interventions occasionnelles à la demande de la collectivité " ainsi que " traitement des ddm ",
- le détail quantitatif estimatif (dqe) " collectes en porte à porte ",
- le détail quantitatif estimatif (dqe) " collectes et interventions occasionnelles à la demande de la collectivité ",

- le détail quantitatif estimatif (dqe) " Traitement des ddm ",
- le cadre de réponse technique (Crt),
- le cahier des clauses administratives particulières (Ccap) et son annexe (liste du personnel du titulaire sortant),
- le cahier des clauses techniques particulières (Cctp) et ses 6 annexes,
- les formulaires Dc1 et Dc2, à compléter par le candidat.

modifications du dossier de consultation :

La personne publique se réserve le droit d'apporter, au plus tard huit (6) jours avant la date limite fixée pour la remise des offres, des renseignements complémentaires et des modifications de détail au dossier de consultation. Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier modifié sans pouvoir élever aucune réclamation à ce sujet. Si la date limite de réception des offres est reportée, la disposition précédente est applicable en fonction de cette nouvelle date.

Afin de pouvoir respecter ce délai, il est demandé aux soumissionnaires de bien vouloir poser toute question par écrit (plate-forme de dématérialisation, courriel ou télécopie) au plus tard dix (10) jours avant la date limite fixée pour la remise des offres, afin que la personne publique puisse répercuter ces informations à l'ensemble des soumissionnaires.

le contenu des offres est précisé dans le règlement de la consultation. Il est néanmoins rappelé que les candidats sont obligés de présenter la PSE techniquement dans leur offre et de la chiffrer financièrement ; à défaut leur offre sera considérée comme irrégulière et sera rejetée.

précisions sur les rubriques li.1.4 et li.2.3 : le marché est conclu pour une durée de cinq (5) ans fermes, reconductible deux (2) fois pour une période supplémentaire annuelle, dans la limite totale de sept (7) ans, à compter du 1er janvier 2015 (ou de sa date de notification si celle-ci est postérieure).

précisions concernant la rubrique lv.3.2 : la procédure ayant trait à la consultation relative à la collecte des déchets ménagers sur le territoire de la Communauté d'agglomération du Mont-Valérien et spécifiquement sur le territoire de la Commune de Rueil-Malmaison (lot no2) a été déclarée sans suite par le pouvoir adjudicateur le 20 juin dernier.

modalités de remise des plis :

1) Format papier :

Les candidats transmettent leur offre sous pli cacheté, une même enveloppe comprenant les documents relatifs à la candidature et à l'offre. En plus de l'adresse indiquée ci-dessous, ce pli porte le nom du candidat et l'indication suivante :

"Aoo - collecte des déchets ménagers et assimilés en porte à porte sur le territoire de la camv, territoire de rueil-malmaison- ne pas ouvrir par le service Courrier"

Les dossiers qui parviendraient après la date et l'heure limites fixées, ainsi que les offres parvenues sous enveloppes non cachetées, seront irréguliers.

Les plis peuvent être expédiés par tout type d'envoi permettant de déterminer de façon certaine la date et l'heure de leur réception (notamment envoi en recommandé avec avis de réception) ou remis contre récépissé à l'adresse suivante :

Mairie de Rueil-Malmaison

Hôtel de Ville

Service de la commande publique - 2ème étage

13 boulevard du Maréchal Foch

92501 rueil-Malmaison Cedex

attention : les plis ne doivent en aucun cas comporter l'adresse ni même le nom de la CAMV, faute de quoi ils seraient renvoyés automatiquement par La Poste dans d'autres locaux, et ne pourraient de ce fait être pris en compte.

Horaires d'ouverture du service :

du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h,

le vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.

2)réponse sous format dématérialisé :

Les candidatures et les offres peuvent être également transmises par voie électronique sur le site : <https://rueil-camv.local-trust.com/camv>, sous réserve qu'elles soient accompagnées d'un certificat de signature électronique valide (cf. Arrêté du 15 juin 2012), dans les mêmes conditions de présentation et de délai que celles adressées par voie papier.

NB : Devront être employés tous certificats conformes au RGS. Ainsi, il appartient à chaque candidat qui envisage de déposer une offre dématérialisée de se rapprocher de son autorité de certification afin de vérifier de quel type de certificat il dispose, et le cas échéant de s'en procurer un, valide, en tenant compte également des délais de délivrance (pour plus d'informations, cf. Fiche " Comprendre les marchés publics > La dématérialisation no9 " du BOAMP : <https://www.boamp.fr/BOAMP/Comprendre-les-marches-publics/La-dematerialisation/9.-Qu-est-ce-qu-un-certificat-de-signature-electronique-et-comment-s-en-procurer-un>).

Le candidat est invité à transmettre ses fichiers en respectant les indications suivantes : transmettre les fichiers dans les formats suivants : .doc - .gif - .jpg - .ods - .odt - .pdf - .rtf - .xls ; ne pas transmettre de fichiers ayant un format exécutable, notamment les .exe, .com et .bat ; ne pas utiliser certains outils spécifiques aux produits bureautiques tels que les macros commande.

Attention : Il ne faut pas se contenter d'apposer la signature électronique sur le seul fichier "Zip" ; cela ne remplace pas la signature des documents qu'il contient.

Dans une procédure dématérialisée, il faut signer électroniquement chacun des documents qui doivent recueillir une signature manuscrite dans une procédure papier, soit la lettre de candidature comprenant les attestations sur l'honneur (ou Dc1), ainsi que l'acte d'engagement (Dc3) et ses annexes.

Le titulaire du certificat de signature électronique doit être, soit la personne habilitée à engager la société, soit une personne ayant reçu pouvoir d'engager la société (les justificatifs devant être joints).

Conformément à l'arrêté du 14 décembre 2009 relatif à la dématérialisation des marchés publics, les candidats peuvent transmettre, parallèlement à l'envoi électronique de leurs plis, une copie de sauvegarde sur support électronique (cd, dvd, ...) ou bien sur support papier. La copie de sauvegarde doit parvenir à la personne publique dans les délais impartis pour la remise des candidatures et des offres, et être placée dans un pli scellé comportant la mention lisible " Copie de sauvegarde ".

Si le pli contenant la copie de sauvegarde n'est pas ouvert, il sera détruit par la personne publique.

précisions sur l'analyse des offres : elle se fait sur la base des critères détaillés à la rubrique Iv. 2.1. Les pondérations qui y sont indiquées sont exprimées en pourcentage.

précisions sur les modalités d'analyse de l'offre de base et de la prestation supplémentaire éventuelle :

La PSE sera levée ou non à l'attribution du marché.

-si le pouvoir adjudicateur décide de ne pas lever la PSE, il choisira le candidat arrivé en tête de l'analyse multicritères correspondante hors Pse.

-Si au contraire il décide de lever la PSE, il choisira le candidat arrivé en tête de l'analyse multicritères correspondante avec la PSE retenue.

si la personne publique l'estime nécessaire, en cours d'analyse des offres, elle peut demander à certains ou tous les candidats des précisions ou des compléments sur la teneur de leur offre. Il ne s'agit en aucun cas d'une négociation permettant au candidat destinataire de la demande de modifier son offre, sauf en rectification d'une erreur matérielle telle que nul ne



peut s'en prévaloir. Les candidats qui reçoivent une telle demande sont tenus de répondre dans le délai qui leur sera alors imparti, faute de quoi leur réponse ne sera pas prise en compte pour l'analyse des offres.

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP : 26.6.2014.

#### **VI.4. Procedures for review**

##### **VI.4.1. Review body**

Official name: Tribunal administratif de Cergy-Pontoise

Postal address: 2-4 boulevard de l'Hautil, BP 30322

Town: Cergy-Pontoise Cedex

Postal code: 95027

E-mail: [greffe.ta-cergy-pontoise@juradm.fr](mailto:greffe.ta-cergy-pontoise@juradm.fr)

Telephone: +33 130173400

Fax: +33 130173459

##### **Body responsible for mediation procedures**

Official name: Comité consultatif inter-régional de règlement amiable des litiges préfecture de région Île-de-France

Postal address: 29 rue Barbet de Jouy

Town: Paris Cedex 07

Postal code: 75700

Telephone: +33 144426375

Fax: +33 145554702

##### **VI.4.2. Review procedure**

##### **VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained**

Official name: Tribunal administratif de Cergy-Pontoise

Postal address: 2-4 boulevard de l'Hautil, BP 30322

Town: Cergy-Pontoise Cedex

Postal code: 95027

E-mail: [greffe.ta-cergy-pontoise@juradm.fr](mailto:greffe.ta-cergy-pontoise@juradm.fr)

Telephone: +33 130173400

Fax: +33 130173459

#### **VI.5. Date of dispatch of this notice**

26.6.2014